

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ET AGRICULTURE

VERS UN TERRITOIRE NOURRICIER

— Nancy Ross

La mise en place de systèmes alimentaires durables est devenue un enjeu de développement pour les communautés, particulièrement dans les régions éloignées des grands centres urbains, comme l'Abitibi-Témiscamingue. *Territoire nourricier en Abitibi-Témiscamingue : Un portrait préliminaire des initiatives collectives*¹ propose une analyse de la situation et des pistes d'action.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un territoire nourricier? Selon la définition du portrait réalisé par le Comité intersectoriel en saines habitudes de vie de l'Abitibi-Témiscamingue (CIRSHV-AT), et chapeauté par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, celui-ci priorise l'accès à la saine alimentation pour l'ensemble de sa population en consolidant un système alimentaire de proximité durable. Le système alimentaire durable (SAD) est un réseau de collaboration à l'échelle du territoire qui intègre toutes les composantes du cycle de vie des aliments, soit la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires, mais aussi la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité².

Dans son étude, le CIRSHV-AT recense les initiatives collectives s'inscrivant dans un SAD pour chaque MRC, pour ensuite analyser de quelle façon ces initiatives contribuent à l'établissement d'un territoire nourricier. Le portrait propose également des pistes de réflexion autour des défis et des enjeux mais aussi des conditions gagnantes pour établir un territoire nourricier durable dans la région.

Les initiatives porteuses

L'étude s'est penchée sur les initiatives alimentaires de proximité, en excluant

l'agriculture industrielle. Les résultats montrent que la production alimentaire est la composante principale de 72 des 100 initiatives recensées. Les autres (28) touchent à la transformation, la distribution ou la gouvernance. Près de la moitié (47) des initiatives sont à échelle locale. C'est dans la MRC d'Abitibi qu'on dénombre le plus d'initiatives (24 %), suivie par la Ville de Rouyn-Noranda (18 %). Parmi les initiatives mises de l'avant figurent les aménagements comestibles à partager des Incroyables comestibles (Ville-Marie et Duhamel-Ouest), ainsi que l'atelier de jardinage et le projet de jardin communautaire et collectif pour tout-petits (CPE La Magie du Rêve, Val-d'Or).

Certaines initiatives régionales se démarquent, comme la quinzaine d'agriculteurs soutenus par la communauté, les 7 marchés publics saisonniers de la région et le site Goûtez AT qui permet à 44 producteurs et transformateurs d'exposer leurs produits. Une carte interactive des initiatives a été produite par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue³ qui souhaite maintenant la bonifier en poursuivant le recensement.

Développer le territoire nourricier

Plusieurs entrevues (32) menées auprès des porteurs des initiatives ont permis de constater que celles-ci contribuent déjà au développement d'un territoire nourricier⁴. Cette analyse se base sur les cinq ingréd-

ients définis par Vivre en ville⁵ : la présence d'un territoire productif, la présence d'entreprises prospères et responsables, l'accessibilité améliorée à des aliments de qualité, la demande pour les aliments locaux, ainsi que l'optimisation du cycle de vie des aliments. L'amélioration de l'accès aux aliments de qualité et la contribution à un territoire productif sont les principaux bénéfices qui ont été mis de l'avant par les personnes répondantes. Ces résultats s'expliquent par le fait que la majorité des initiatives portaient sur la production alimentaire.

Finalement, une analyse des quatre plans de développement des zones agricoles (PDZA) de la région a permis de mettre en lumière plusieurs conditions favorables à l'établissement d'un territoire nourricier, notamment l'accès à une grande réserve de terres arables, le prix des terres inférieur à celui d'autres régions, ou encore le grand nombre de terres en friche exemptes d'intrants chimiques et donc propices à la production biologique. Pour les années à venir, la mobilisation à grande échelle du milieu devra se concrétiser afin de permettre l'établissement d'un territoire nourricier dans une région où le potentiel agricole n'est pas encore exploité à son plein potentiel et qui constitue donc un terreau fertile pour repenser nos modèles agricoles de proximité. ■

Sources : 1. Comité intersectoriel régional en saines habitudes de vie (CIRSHV), **Territoire nourricier en Abitibi-Témiscamingue : Un portrait préliminaire des initiatives collectives**, 2021. 2. Vivre en ville, 2014, d'après FCM, 2010 et GIEC, 2014. 3. **Site Web** de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue. 4. Bédard, C., Portrait préliminaire du territoire nourricier de l'Abitibi-Témiscamingue (consultation uniquement), 2021. 5. Vivre en ville, **Villes nourricières : Mettre l'alimentation au cœur des collectivités**, 2014.

COHÉSION SOCIALE ET FEMMES-HOMMES

QUAND L'INTIME BLESSE

— Mariella Collini

La violence conjugale survient entre deux personnes liées dans une relation amoureuse actuelle ou passée. Comme plusieurs victimes ne signalent pas la violence conjugale subie aux autorités, les plus récentes données policières colligées par le ministère de la Sécurité publique nous donnent un aperçu de la prévalence de la violence conjugale déclarée.

Selon un récent rapport¹, 699 crimes commis en contexte conjugal par une ou un partenaire intime actuel ou passé ont été déclarés² aux corps policiers de la région en 2019. Au prorata de la population, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région la plus touchée par la violence conjugale si l'on se réfère à son taux d'infractions affiché de 567,5 par 100 000 habitants par rapport à 307,1 au Québec. Le nombre et le taux de victimes se sont alourdis respectivement de 8 % entre 2018 et 2019 dans la région tandis que la hausse est respectivement de 2 % et de 0,7 % au Québec. Sur une période de 10 ans³, le taux régional de victimes de violence conjugale a crû de 52 % (7,5 % au Québec).

Des 699 infractions commises en contexte conjugal, les délits pour voie de fait (simple, armée ou grave) sont les plus fréquents (440 délits), les femmes en étant victimes dans 70 % des cas et les hommes, 30 %. Le harcèlement criminel et les menaces suivent (148), étant aussi une forme de crime davantage subie par les femmes (81 %) que les hommes (19 %). Suivent les agressions sexuelles (46), l'enlèvement, traite ou séquestration (41) et les autres infractions (24). L'Abitibi-Témiscamingue se classe au 2^e rang pour 100 000 habitants pour toutes les infractions commises par une ou un partenaire intime, hormis les infractions d'agressions sexuelles, où la région se positionne au 1^{er} rang provincial^{1,3}.

■ Profil des victimes

En Abitibi-Témiscamingue, dans plus des trois quarts des cas (76 %) de violence conjugale rapportés et jugés fondés par les autorités policières, les victimes étaient des femmes, ce qui correspond à un taux trois fois supérieur (882) à celui des hommes (265,7). Entre 2018 et 2019, les femmes de la région ont été plus nombreuses à dénoncer une infraction commise dans un contexte de violence conjugale que leurs consœurs québécoises (+13 % c. +0,4 %), alors que les

hommes de la région ont été moins enclins à le faire qu'au Québec (-7 % c. +7 %)^{1,3}.

Taux d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le sexe (pour 100 000) > Région et ensemble du Québec, 2018 et 2019

	2018	2019
Taux - Région	526,9	567,5
Femmes	777,4	882,0
Hommes	286,5	265,7
Taux - Québec	304,8	307,1
Femmes	468,5	465,7
Hommes	138,8	146,8

Note : Les statistiques de la région excluent les infractions déclarées par les corps policiers autochtones de la région qui utilisent la version DUC 1.0 et non DUC 2.0.

Peu importe le sexe, les taux de victimes de violence conjugale sont très élevés chez les personnes âgées de 18 à 39 ans dans la région, particulièrement chez les 25 à 29 ans, les 18 à 24 ans et les 30 à 39 ans. Tel que l'illustre le taux élevé de victimes âgées de 15 à 17 ans, la violence subie par une ou un partenaire intime commence tôt. Pour tous ces groupes d'âge, incluant les 40 à 49 ans, les taux régionaux sont deux fois plus élevés que les taux québécois. Ensuite, les taux décroissent à partir de 50 ans, tant dans la région qu'au Québec.

Taux de victimes d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge (pour 100 000) > Région et ensemble du Québec, 2019

	Région	Québec
15-17 ans	760,3	344,0
18-24 ans	1 261,9	608,4
25-29 ans	1 368,2	672,3
30-39 ans	1 239,4	606,0
40-49 ans	742,9	381,0
50-59 ans	156,2	131,8
60-69 ans	36,6	40,6
70 ans et plus	16,0	19,0
Total	567,5	307,1

■ Profil des auteurs présumés³

Dans la région comme au Québec, les auteures et auteurs présumés de violence conjugale étaient des hommes dans plus de trois crimes sur quatre (77 %) en 2019. Par ricochet, le taux d'auteurs présumés (masculins) de violence en contexte conjugal est nettement supérieur à celui des auteures présumées. Que ce soit pour les hommes et les femmes, les taux régionaux sont de loin supérieurs à ceux du Québec (412,3 et 121,2 par 100 000 habitants).

Taux d'auteurs présumés d'infractions commises dans un contexte conjugal selon le groupe d'âge et le sexe (pour 100 000) > Abitibi-Témiscamingue, 2019

	Femmes	Hommes
12-14 ans	0	42,0
15-17 ans	321,5	566,4
18-24 ans	466,6	1 387,7
25-29 ans	674,6	1 637,3
30-39 ans	504,0	1 870,8
40-49 ans	370,5	1 139,8
50-59 ans	28,5	130,5
Total	1 439,9	5 679,2

Dans la région, les plus hauts taux d'auteurs présumés de sexe masculin liés à la violence conjugale se situent dans les tranches d'âge allant de 18 à 39 ans. Du côté des femmes, les taux les plus élevés d'auteures présumées dominent chez les groupes d'âge de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans. ■

Sources : 1. Ministère de la sécurité publique, **Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2019**, 2022.

2. Les statistiques comprennent que les personnes qui ont porté plainte et dont la plainte a été jugée fondée. Il s'agit donc d'un portrait partiel. Le dénombrement des infractions commises en contexte conjugal comprend dorénavant l'ensemble des crimes contre la personne dont la victime est âgée de 15 ans et plus et dont l'auteur présumé est un partenaire intime actuel ou passé, soit un conjoint ou conjointe, un ex-conjoint ou ex-conjointe, un ami intime ou amie intime, ou un ex-ami intime ou ex-amie intime de la victime.

3. Ministère de la sécurité publique, Communication de données statistiques (demande spéciale).

DÉMOGRAPHIE

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

— Mariella Collini

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) diffuse les données sur la migration interrégionale, ce qui permet de mettre en lumière cette composante importante du bilan démographique de la région et de ses territoires de MRC. Au-delà de la plus récente année 2020-2021, jetons un regard sur l'évolution de la migration à travers deux quinquennats.

LA PLUS RÉCENTE ANNÉE MIGRATOIRE

En 2020-2021, malgré des pertes nettes moins importantes (-205) qu'elles ne l'étaient en 2019-2020 (-320), l'Abitibi-Témiscamingue demeure au nombre des régions perdantes dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, avec un taux net de migration de -0,14 % en 2020-2021.

L'atténuation observée des pertes migratoires entre les deux dernières années n'est pas due à une diminution du nombre de sortants, au contraire (de 2 078 en 2019-2020 à 2 300 en 2020-2021), mais d'une augmentation du nombre d'entrants (de 1 759 à 2 095), particulièrement chez les 25 à 39 ans. Ainsi, contrairement à l'année précédente, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre des gains nets de migration chez les 25 à 34 ans en 2020-2021, avec un nombre d'entrants légèrement plus élevé que de sortants. Parmi les autres groupes d'âge, on note aussi un gain net chez les 35 à 39 ans, qui s'explique par une augmentation d'entrants, alors que le nombre de sortants est demeuré stable. A contrario, à l'image des années antérieures, ce sont chez les 15 à 24 ans que les pertes nettes sont les plus élevées dans la région en 2020-2021. À eux seuls, ces jeunes représentent 20 % des migrants sortant de la région.

À l'échelle des MRC, le Témiscamingue a le mieux tiré son épingle du jeu dans ses échanges migratoires (+47) en 2020-2021, et ce, pour une deuxième année consécutive. Elle est suivie des MRC d'Abitibi (+15) et d'Abitibi-Ouest (-3). La Ville de Rouyn-Noranda a réduit de moitié ses pertes nettes (-88), alors que la Vallée-de-l'Or en encaisse davantage (-176) que l'année précédente. Fait intéressant à noter : 44 % des pertes nettes de la Vallée-de-l'Or n'ont pas quitté l'Abitibi-Témiscamingue, ces sortants s'étant dirigés vers les autres MRC de la région.

LA DERNIÈRE DÉCENNIE MIGRATOIRE

Entre la période 2011-2016 et celle de 2016-2021, on observe que l'Abitibi-Témiscamingue a non seulement enregistré des pertes migratoires interrégionales pendant les deux périodes quinquennales, mais que ces dernières se sont accentuées. Le solde qui était de -1 119 entre 2011 et 2016 est passé à -1 751 entre 2016 et 2021, faisant passer le taux net de migration de -0,8 % à -1,2 %. C'est principalement la diminution des entrants qui est à l'origine de la détérioration du bilan migratoire interrégional, alors que le nombre de sortants s'est quelque peu atténué entre la période 1991-1996 et celle de 1996-2001.

À l'échelle des MRC, bien que les sorties l'emportent sur les entrées partout, on constate néanmoins que l'évolution du solde migratoire entre les deux périodes diffère d'un territoire à l'autre. Le Témiscamingue affiche un certain statu quo dans sa dynamique migratoire interrégionale pour ces deux périodes, avec un solde net de -266 et -254 personnes. L'Abitibi-Ouest a vu ses pertes nettes diminuer de 33 % en raison d'un nombre de sortants beaucoup moins important entre 2016 et 2021 que lors de la période précédente. Du côté de la MRC d'Abitibi, on note des pertes migratoires un peu plus élevées pour la période 2016-2021

en raison d'une diminution d'entrants. Les pertes nettes beaucoup plus importantes pour les territoires de Rouyn-Noranda et de La Vallée-de-l'Or s'expliquent par la forte diminution du nombre d'entrants entre les deux périodes. En somme, malgré un taux de rétention un peu plus important dans l'ensemble des MRC (avec moins de sortants), trois territoires ont vu leurs pertes s'intensifier en raison d'une moindre capacité d'attraction (moins d'entrants).

Pour conclure, les trajectoires migratoires ont peu changé entre la période 2011-2016 et 2016-2021. Les flux les plus forts d'entrants vers la région proviennent de l'Outaouais, du Nord-du-Québec, des Laurentides et de Montréal. Inversement, les flux de sortants de la région se dirigent vers les mêmes régions, hormis le Nord-du-Québec, qui est remplacé par la Capitale-Nationale. L'Abitibi-Témiscamingue est déficitaire dans ses échanges avec 12 régions administratives, où les pertes nettes les plus lourdes profitent aux régions de la Capitale-Nationale, des Laurentides, de l'Estrie et de la Mauricie pour ces deux périodes. On observe que les pertes nettes de la région tendent à s'intensifier pour trois d'entre elles (Laurentides, Capitale-Nationale et Estrie) entre 2011-2016 et 2016-2021. ■

Nombre d'entrants, de sortants et soldes migratoires interrégionaux

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011-2016 et 2016-2021

	Entrants		Sortants		Solde net	
	2011-2016	2016-2021	2011-2016	2016-2021	2011-2016	2016-2021
Abitibi	4 100	3 748	4 237	3 938	-137	-190
Abitibi-Ouest	2 743	2 534	3 135	2 659	-392	-126
La Vallée-de-l'Or	6 863	6 189	7 159	6 932	-296	-743
Rouyn-Noranda	6 430	5 733	6 458	6 171	-28	-438
Témiscamingue	1 842	1 672	2 108	1 926	-266	-254
Région A-T¹	11 259	9 853	12 378	11 604	-1 119	-1 751

1. La somme des entrants et des sortants des MRC d'une région est toujours supérieure au résultat régional; la différence entre les deux correspond aux déplacements entre les MRC de cette région.

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec.

HABITATION

L'HABITATION EN QUESTION

— Mariella Collini

Depuis les derniers mois, rares sont les semaines où les enjeux d'habitation passent inaperçus. Tour d'horizon de la conjoncture régionale de la construction et de la rénovation résidentielle, de l'accessibilité au logement et du marché immobilier.

1 Au nombre des sept régions administratives du Québec qui ont vu leurs mises en chantier¹ diminuer, l'Abitibi-Témiscamingue accuse un recul de 11 % en 2021. Le ralentissement de l'activité affecte à la fois la construction résidentielle (unifamiliales) et locative. Or, à l'échelle des centres urbains de la région, ce constat s'applique seulement à Val-d'Or en raison d'un fléchissement important de la construction locative. Du côté d'Amos, on enregistre un sommet depuis 2015, avec une cinquantaine de mises en chantier, alors qu'à Rouyn-Noranda, le décompte est similaire à celui de 2020.

Au chapitre de la rénovation résidentielle², 22 municipalités de la région ont délivré 4 117 permis, soit 9 % de moins que l'année précédente. Toutefois, leur valeur totale a fait un bon substantiel de 26 %, cumulant 69,2 M\$. Avec une dynamique variable d'une municipalité à l'autre, douze d'entre elles ont délivré plus de permis de rénovation (p. ex. : Barraute Malartic, Macamic, Preissac et Ville-Marie) que l'année précédente.

2 Du côté du marché locatif, le taux d'inoccupation demeure largement en deçà du point d'équilibre (3 %) pour les trois centres urbains de la région. C'est à Rouyn-Noranda que le resserrement du taux est le plus prononcé, passant de 1,1 % à 0,3 % en octobre dernier, accompagné d'une hausse de 4,1 % du coût du loyer moyen. Avec un taux d'inoccupation stationnaire (1,1 %), Amos enregistre la plus forte hausse du coût du loyer (+4,3 %) dans la région, et ce, pour une deuxième année consécutive. Enfin, bien que la situation du marché locatif demeure tendue dans le centre urbain de Val-d'Or, on y note une progression du taux d'inoccupation, c'est-à-dire avec un peu plus de logements disponibles, avec 2,2 % (0,9 % en 2020) et la plus faible hausse du coût du loyer moyen (+1,2 %).

3 Quant au marché de la revente, 1 251 ventes de résidences unifamiliales ont été réalisées par les courtiers immobiliers dans la région. En comparaison avec le record de ventes de l'année précédente, 2021 enregistre une soixantaine de transactions en moins (-5 %). Avec moins de résidences disponibles sur le marché de la revente, le délai de vente s'est raccourci à 87 jours en 2021, soit 44 jours de moins qu'en 2020, alors que le prix moyen de vente s'est accru de 4 %, pour atteindre 237 748 \$, comparativement à 430 673 \$ dans l'ensemble du Québec. Quant aux MRC, l'Abitibi-Ouest et le Témiscamingue se sont démarqués par une hausse des ventes et une progression importante du prix de vente. ■

Sources : 1. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Enquête sur les mises en chantier et les achèvements ([portail](#)) et APCHQ, [Bilan 2021 des mises en chantier résidentielles au Québec](#).

2. APCHQ, [Bilan 2021 des permis de rénovation résidentielle au Québec](#).

3. SCHL, [Enquête sur les logements locatifs](#).

4. Chambre immobilière de l'Abitibi-Témiscamingue, Demande spéciale.

Pour un complément de renseignements, consultez les tableaux actualisés sur notre [site Web](#).



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2455
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 100 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Beaulé, Guillaume, [Le suicide : situation en Abitibi-Témiscamingue](#), Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2022.

Chaire de gestion du secteur de l'énergie – HEC Montréal, [État de l'énergie au Québec – Édition 2022](#).

Gallant, N., Lechaume, A., Longo, M. E., Fleury, C., Bourdon, S., Gauthier, M., LeBlanc, P. et Vultur, M., [La dynamique démographique des jeunes de 15 à 34 ans dans les régions du Québec : une perspective sur 30 ans \(1986-2016\)](#), Institut national de la recherche scientifique, 2022.

Institut de santé publique du Québec (INSPQ), [Le suicide au Québec : 1981 à 2019 – Mise à jour 2022](#).

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [La fréquentation des institutions muséales en 2020](#) et

[État du marché du travail au Québec Bilan de l'année 2021](#) et

[Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2021](#) et

[La migration interrégionale au Québec en 2020-2021 : les pertes accrues des grands centres profitent à plusieurs régions](#)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), [Données relatives à l'élection générale municipale 2021 : compilation et traitement statistique](#), 2022.

Ministère de la Sécurité publique (MSP), [Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2017, 2018 et 2019, 2021](#) et

[Exploitation sexuelle à des fins commerciales ou commise contre une personne mineure en 2019](#) et

[Les infractions contre la personne commises envers les aînés au Québec en 2019](#) et

[Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2019](#) et

[Criminalité au Québec – Principales tendances 2020, 2021](#)

Ministère des Forêts, de la Faune et des PARCS (MFFP), [Répertoire des usines de transformation primaire du bois – Abitibi-Témiscamingue, janvier 2022](#).

Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), [Rapport 2020-2021 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, 2022](#).

Bonne lecture !